

## **Transform 2015 - Point d'étape sur le projet industriel du pôle régional français**

---

Les compagnies régionales Brit Air, Regional (filiales du groupe Air France) et Airlinair ont présenté aujourd'hui à leurs Comités d'Entreprise un point d'étape du projet industriel et stratégique du nouveau pôle régional français et son impact sur l'emploi des personnels navigants.

Dans le cadre du plan Transform 2015 et de la réorganisation de l'activité court et moyen-courrier, le groupe Air France a pour ambition de regrouper les compagnies Airlinair, Brit Air et Regional au sein d'un pôle régional français. Ce projet s'intègre dans le plan de redressement du groupe Air France.

### **Une nouvelle offre commerciale rapidement adaptable aux évolutions du marché**

La stratégie du pôle régional français visera à proposer à ses clients une nouvelle offre commerciale rapidement adaptable aux évolutions du marché et de la concurrence, et plus compétitive pour des voyages, affaires ou loisirs, inter-régions et vers l'Europe.

Ce pôle exploitera des vols sous une nouvelle marque avec un positionnement différencié et des vols pour le compte de la compagnie Air France.

La commercialisation se fera par une force de vente en propre, basée en régions, offrant réactivité et proximité avec les acteurs locaux, adossée à celle d'Air France.

La nouvelle marque, l'offre tarifaire et le programme des vols seront dévoilés en janvier 2013 pour un lancement en avril 2013.

### **Une diminution des effectifs des personnels navigants chez Brit Air et Regional sans licenciements**

En 2013, le pôle régional français exploitera 86 avions contre 93 actuellement. En conséquence, sur la base de ce projet industriel, l'évolution de l'emploi sur 2013 se traduit, compte tenu des départs naturels non remplacés, par une baisse de 64 emplois de personnels navigants (5 hôtesses et stewards et 12 pilotes au sein de Brit Air sur un total de 587 personnels navigants ; 47 pilotes au sein de Regional sur un total de 409 pilotes).

Les modalités de traitement des sureffectifs mis en œuvre seront identiques à celles de la compagnie Air France, sans licenciements, sous réserve d'une augmentation effective de l'efficacité économique globale de 15% garantie par des accords.

L'actuelle dynamique des discussions permettra d'informer et de consulter, fin septembre, les Comités d'Entreprise sur les accords de méthode. Les informations relatives au sureffectif pour les personnels au sol seront précisées à la fin du mois de septembre à l'issue des travaux des groupes de travail métiers communs aux trois compagnies actuellement en cours.

Les négociations débiteront alors avec les organisations syndicales.

*« Ce nouveau pôle régional français a pour ambition d'être plus que jamais spécialisé dans la desserte régionale et contribuera au développement économique et touristique de nos régions françaises » a déclaré Lionel Guérin, en charge de la réorganisation du pôle régional français. « Dans un environnement économique et concurrentiel de plus en plus difficile, le changement est impératif. J'ai confiance dans l'expérience, l'énergie et la volonté de tous de relever ensemble ces nouveaux défis. Dans cette nécessaire période de changement, nous resterons tournés en priorité vers nos clients » a-t-il ajouté.*